

Postulat Carine Carvalho et consorts – Transitions écologique et numérique : quelle stratégie pour l'emploi et la formation continue ?

Texte déposé

Les transitions écologique et numérique sont des évolutions majeures qui révolutionnent notre société. Elles imposent de nouveaux modèles économiques et sociaux en introduisant de nouveaux usages, technologies, modes d'organisation de la production et du travail ainsi que de nouveaux modes de consommation. Elles transforment les métiers et nécessitent l'acquisition de nouvelles compétences, notamment au travers de la formation professionnelle, initiale et continue.

Les pouvoirs publics doivent être les initiateurs des processus et des stratégies d'accompagnement de ces transitions qui vont toucher tous les métiers, manuels et intellectuels, au-delà même de ceux liés à la protection de l'environnement, à la gestion des ressources naturelles ou à l'informatique. De nouveaux métiers apparaissent, d'autres sont amenés à disparaître ou à traverser des changements profonds.

Le canton de Vaud a déjà fait ce constat pour ce qui concerne la transition numérique, en mettant en avant un projet d'éducation au numérique. Mais les efforts faits dans le cadre des écoles restent encore à faire au sein des entreprises.

La Conception cantonale de l'énergie fait aussi le constat que transition énergétique va générer de l'emploi. Mais avons-nous suffisamment de personnel formé pour l'isolement de nos bâtiments ou l'installation de panneaux solaires ? Est-ce que nos — futur-e-s — architectes maîtrisent les techniques de construction écologiques ? Comment les garagistes pourront se reconverter quand le transfert modal aboutira à une diminution du nombre d'automobilistes ? Comment former les concierges à économiser de l'énergie en réglant le chauffage des immeubles ? Plusieurs administrations travaillent en ce moment sur des plans climat. Est-ce que le personnel des administrations cantonales et communales est suffisamment formé pour accompagner la transition écologique ? Et comment soutenir les petites et moyennes entreprises à faire face à cette transition ?

Il est donc indispensable d'intégrer, dans la stratégie de développement économique conduite par le canton, l'enrichissement en compétences et en qualifications des travailleuses et travailleurs dans ces domaines. En d'autres termes, il faut accompagner la transformation des emplois par une offre de formation — initiale, supérieure — professionnelle et/ou continue, forte et cohérente. Avons-nous aujourd'hui une offre suffisamment intéressante et pertinente de formations dans les domaines du numérique et de la durabilité pour faire face à ces défis ?

Nous avons la chance d'avoir, dans le canton, des hautes écoles qui effectuent une grande diversité de recherches dans ces domaines. Comment valoriser les derniers savoirs acquis par la recherche dans des nouvelles techniques et méthodes de travail ?

Enfin, la formation — et surtout la formation continue — doit être accessible au plus grand nombre de travailleuses et travailleurs. L'annuaire statistique vaudois (p. 323-324) nous renseigne sur les données du *Microrecensement formation de base et formation continue 2016*. On y apprend que 56% de la population résidente permanente âgée de 25 à 64 ans ont suivi une formation continue dans le cadre de leur activité professionnelle en 2016. Cette proportion descend à 54.3% pour les femmes et à 44% pour les plus de 55 ans. Pour les personnes avec un niveau de formation ne dépassant pas l'école obligatoire, elle est estimée à seulement 24.8%. L'informatique est le thème de formation le plus cité, mais ne correspond qu'à 15.2% des formations suivies. Le recensement ne mentionne pas la transition écologique comme thématique de formation. Les principaux obstacles aux activités de formation continue cités sont le manque de temps (57.3%) et les coûts trop élevés (33.3%), les horaires (24.5%), les contraintes familiales (22.6%) et le manque d'offre de formation appropriée (19.8%).

Nous devons ainsi veiller à l'égalité des chances, notamment dans l'accès à la formation continue qualifiante. L'intégration des personnes qui, pour différentes raisons, ont plus de difficulté à acquérir, consolider et améliorer leurs compétences, doit être une véritable priorité. Acquérir ces nouvelles compétences ne doit pas être de la seule responsabilité des travailleuses et des travailleurs, mais aussi des entreprises, des pouvoirs publics et des acteurs de la formation. Surtout, le coût temporel et financier de la formation ne doit pas être seulement imputée aux employé-e-s. Nous devons éviter la déqualification, source de rupture sociale. La formation continue contribue à diminuer les risques de chômage et permet de diminuer les charges sociales de l'Etat.

La Constitution vaudoise prévoit l'encouragement de la formation continue par l'Etat :

Art. 49 Formation des adultes

Formation des adultes

1. L'Etat encourage la formation permanente et la formation continue.
2. Il prend des mesures permettant à tout adulte d'acquérir des connaissances et une formation professionnelle initiale.

Le présent postulat demande au Conseil d'Etat d'établir une stratégie alliant les transitions écologique et numérique et la formation dans une perspective de durabilité des emplois d'égalité des chances. Notamment, il demande que le canton soit doté d'une offre de formation, notamment continue, sur la durabilité et le numérique qui réponde aux besoins de notre société actuelle et qu'elle soit accessible. Une telle stratégie devrait être conduite en partenariat avec les hautes écoles afin de valoriser le savoir acquis par la recherche effectuée dans notre canton.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Carine Carvalho
et 32 cosignataires*

Développement

Mme Carine Carvalho (SOC) : — Les transitions écologique et numérique sont des évolutions majeures qui révolutionnent notre société. Elles imposent de nouveaux modèles économiques et sociaux, introduisent de nouveaux usages, technologies, modes de production et de consommation. De nouveaux métiers apparaissent, d'autres sont amenés à disparaître ou à traverser des changements profonds.

Le canton de Vaud a déjà fait ce constat, notamment pour ce qui concerne l'école, en mettant en avant des projets d'éducation au numérique et à la durabilité. Mais des efforts restent encore à faire en ce qui concerne les entreprises et le monde du travail. Il est indispensable d'intégrer dans la stratégie cantonale de développement économique une offre de formation, notamment professionnelle et continue, sur la durabilité et le numérique, qui réponde aux besoins de notre société actuelle. Une telle offre devrait être accessible au plus grand nombre de travailleuses et travailleurs, en veillant à l'égalité des chances.

Le présent postulat demande ainsi au Conseil d'Etat d'établir une stratégie alliant les transitions écologique et numérique et la formation dans une perspective de durabilité des emplois et d'égalité des chances. Une telle stratégie devrait être conduite en partenariat avec les hautes écoles afin de valoriser le savoir acquis par la recherche effectuée dans notre canton.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.